

PROCES VERBAL DE LA REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2014

Sous la présidence de Claude CLAVERIE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mmes LAFFARGUE Nadine, LAFONT Dominique, PEROTTO Josiane, SACHETTI Véronique, SZYMKOWIAK Régine, MM. BAJOLLE Guy, BARTOLINI Jean-Marie, GAUBE Denis, LALANNE Bernard, ROLLIN Patrice, SOULESTIN Jean-Marie, TANCOGNE Richard.

ETAIENT EXCUSES : Mme Mariannick GONZAGA, M. Thierry DI GUISTO.
Mme GONZAGA a donné procuration à Mme SACHETTI.

Ordre du jour

- **Acceptation indemnisation sinistre**
- **Vote des taux d'imposition**
- **Vote des budgets primitifs 2014**
- **Questions diverses**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h en informant l'assemblée que M. Denis GAUBE a été désigné comme délégué de la Communauté de Communes auprès du SICTOM.

1) Acceptation indemnisation sinistre

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que un lampadaire situé rue du Bouzet avait été endommagé le 17 juin 2013. Un devis de réparation a été établi par la SPIE, mandatée par le Syndicat d'électrification, pour un montant de 1 547.62 € T.T.C. L'assureur de la Commune, GROUPAMA, propose une indemnisation de 1 547.62 €.

Après discussion, le Conseil accepte cette indemnisation.

2) Vote des taux d'imposition 2014

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition de 2014 et propose de conserver les taux de l'exercice 2013.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de reconduire les taux de 2013 comme suit :

- *Taxe d'habitation : 10.03 %*
- *Taxe foncière - bâti : 17.73 %*
- *Taxe foncière - non bâti : 93.35 %*

3) Vote des budgets primitifs 2014

BUDGET COMMUNAL

1) Prévisions de recettes

Impôts et taxes :

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| • Contributions directes | 151 578 € ⁽¹⁾ |
| • Autres taxes | 39 570 € |

Total Impôts et taxes

191 148 €

Dotations et participations :	
• Dotation forfaitaire	65 150 €
• Participation des communes	3 150 €
• Autres participations	41 150 €
Total dotations et participations	109 450 €
Revenus des immeubles	2 400 €
Reversement excédent du budget assainissement	83 000 €
Autres recettes	17 500 €
Excédent reporté	75 260 €
TOTAL DES RECETTES PREVUES	478 758 €

(1) Cette somme comprend essentiellement les 3 taxes piliers de la fiscalité locale à savoir : la taxe d'habitation, la taxe foncière (bâti) et la taxe foncière (non bâti).

Pas d'augmentation des taux d'imposition.

2) Prévisions de dépenses

• Charges à caractère général	93 100 €
• Charges de personnel	
Salaires personnel titulaire	90 000 €
Salaires personnel non titulaire	5 000 €
Salaires emplois d'insertion	0 €
Charges sociales obligatoires	59 200 €
Total charges de personnel	154 200 €
• Autres Charges de gestion courante	50 307 € ⁽¹⁾
• Charges financières	16 000 €
TOTAL DES DEPENSES PREVUES	313 607 €

(1) dont :

□ indemnités des élus	15 000 €
□ subventions versées aux associations locales	12 367 €

3) Résultat

Recettes	478 758 €
Dépenses de fonctionnement	313 607 €
Solde année 2014	+ 165 151 €
A cette somme s'ajoutent :	
□ un remboursement de TVA payé sur investissements réalisés les années précédentes :	5 700 €
□ la taxe locale d'équipement	1 000 €
□ le solde des subventions pour travaux de la salle des fêtes	102 000 €
□ l'excédent de fonctionnement capitalisé	195 071 €
Total des recettes	468 922 €

Dépenses d'investissement:

➤ Report du déficit 2013 :	257 072 €
➤ remboursement capital emprunt	19 000 €
➤ solde disponible pour investissements :	192 850 €

Sont, notamment, prévues les opérations suivantes :

- Remise aux normes de la cuisine et du réfectoire et mise en accessibilité de la salle des fêtes : paiement du solde
- Travaux de réfection de voirie

Le Conseil Municipal approuve ce budget primitif à l'unanimité.

BUDGET GENERATEUR PHOTOVOLTAIQUE

Section de fonctionnement

- Recettes :
 - Recettes réelles : 1 500 €
 - Excédent antérieur : 1 855 €
 - Total : 3 355 €
- Dépenses : 1 450 €

Section d'investissement

Recettes :

- Solde pour l'année 2014 : 1 905 €

Dépenses d'investissement :

- Remboursement capital d'emprunt : 1 300 €

Le Conseil Municipal approuve ce budget primitif à l'unanimité

BUDGET CCAS

Recettes : excédent reporté : 3 570 €
participation communale : 2 600 €

Dépenses : alimentation : 1 000 €
divers : 3 670 €
subventions : 1 500 €

Le Conseil d'Administration approuve ce budget primitif à l'unanimité

4) Questions diverses

➤ *Mme GONZAGA a été élue vice-présidente du Syndicat d'électrification de Condom, M. DUFFOUR a été élu président. Il est demandé à tous de l'informer en cas de problèmes récurrents sur la desserte en électricité sur la Commune afin qu'elle puisse en informer le Président (M. DUFFOUR)*

➤ *Monsieur le Maire présente une proposition de motion du Conseil Municipal contre la fermeture des classes dans le département à la demande des syndicats d'enseignants. Il est décidé de ne pas donner suite à cette demande.*

➤ *Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Conseil Municipal doit désigner un élu auprès du Conseil d'Ecole : Monsieur Denis GAUBE est désigné.*

➤ *Monsieur le Maire présente un projet de convention avec le Conseil Général pour l'organisation d'un point lecture par l'association bibliothèque de Caussens. Le Conseil Municipal autorise à la majorité de 11*

voix pour et 1 abstention – Mme SACHETTI) Monsieur le Maire à signer cette convention.

➤ Les permanences du bureau de vote pour les élections européennes sont établies.

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus à délibérer, la séance est levée à 23h.

*Le Maire
Claude CLAVERIE*

